



CARREFOUR
Ex CORA

FLASH INFO

Résultat des négociations salariales Carrefour (ex CORA) 2025

LES MESURES SALARIALES

EMPLOYES Niveau 1 à 4,

- Augmentation comprise entre **1.8 à 2.3 %** selon les niveaux, versée en 2 fois : Mars et Juillet

	1 mars			1 ^{er} juillet
1A	11,88		1A	11,88
1B	11,90		1B	11,90
2A	11,88		2A	11,88
2B	12,00		2B	12,15
3A	11,88		3A	11,88
3B	12,04		3B	12,18
4A	12,05		4A	12,20
4B	12,73		4B	12,89

Pour les salariés des niveaux 5 à 8 :

Augmentation générale de 0.5% au 1^{er} mars

+ Enveloppe de 1.3% pour les augmentations individuelles

AGENTS DE MAITRISE Niveau 5 et 6

	Minima garanti au 1 ^{er} mars
5	13,45
6	14,25

CADRES 7 et 8

1 ^{er} mars	Minima garanti au 1 ^{er} mars
7 < 36 mois	2 980,00
7 > 36 mois	3 095,00
8 < 36 mois	4 010,00
8 > 36 mois	4 160,00

**NOUVEAUX et
OBTENUS par
la CFDT**

Prime PPV
(partage de la valeur)

230 €

Sur la base d'un temps plein, versée au prorata temporis du temps de travail et de l'ancienneté (- de 6 mois : 25%, entre 6 mois et 1 an : 50%, plus de 1 an : 100%)

Remise sur Achat

12 %

Jusqu'au 31 mars 2026

Augmentation du Plafond à

13 000€

+ 10% pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette

Egalité professionnelle Homme Femme

Enveloppe de 75 000 € pour réduire les inégalités salariales entre les hommes et les femmes



Résultat des négociations salariales Carrefour (ex CORA) suite

LES MESURES SOCIALES

- **Maternité :**
 - Réduction d'horaire de 30 minutes à compter du 4^{ème} mois de grossesse sans perte de rémunération avec au choix de la salariée, prise retardée du travail ou cessation anticipée.
 - Possibilité de ne pas travailler entre 21h et 6 h.
 - Aménagement d'horaire excluant le travail au-delà de 20h jusqu'au 1 an de l'enfant
 - Possibilité de temps partiel au retour de maternité (en fonction des besoins de services)
- **Endométriose :**
 - Les salariées souffrant d'endométriose pourront bénéficier de 12 jours de congés payés (sur reconnaissance RQTH).
 - Absences rémunérées pour examens médicaux dans la limite de 3 par an sur justificatifs
 - Possibilité d'aménagement d'horaires en accord avec le management
- **séniors :**
 - possibilité d'avoir 2 jours consécutifs 1 fois par mois
 - possibilité de ne plus avoir de coupures
 - Possibilité de ne pas travailler en 21 h et 6 h

**OBTENUS par
la CFDT**

Bon lessive

22 €

En augmentation avec les
mêmes conditions
d'utilisation

Temps partiel

Limitation à 1 seule
coupure par semaine de 2
heures maxi

Carence

Possibilité de prendre des
CP en cas de carence
maladie

Certaines demandes de la CFDT ont été entendues par la Direction Générale, sur les mesures sociales, tels que : la prime PPV, les salariées souffrant d'endométriose, des avancées sur la maternité, la RSA, Les séniors.

Notre objectif à terme reste l'application des avantages salariaux de Carrefour. Ce sera un combat qui sera difficile, mais nous sommes déterminés à le mener jusqu'au bout.

La CFDT, syndicat non catégoriel mais 1^{ère} organisation syndicale nationale chez les cadres. défend tous les salariés.

S'engager pour chacun, Agir pour tous

CFDT Carrefour

tel : 06.36.33.49.72 / [mail : flora.chompret66@gmail.com](mailto:flora.chompret66@gmail.com)

